

*ECURIES des ANCIENNES SPORTIVES*



# 2<sup>ème</sup> RONDE HIVERNALE CORREZIENNE

*Règlement*

16 - 17 Février 2013

**p.1**

# 2<sup>ème</sup> RONDE HIVERNALE CORREZIENNE

## REGLEMENT

### Art 1 : Généralités

L'écurie des anciennes sportives de NAVES, M. PERCHER, Vincent, Les communes d'EGLETONS, St YRIEX le DEJALAT, AMBRUGEAT, BARSANGES, DAVIGNAC, PERET BEL AIR et BONNEFOND, organisent le 16 et 17 FEVRIER 2013, la 2<sup>ème</sup> ronde Hivernale Corrèzienne, épreuve de navigation empruntant Les routes enneigées du plateau de Millevaches.

### Art 2 : Programme

Parution du règlement : 30 Novembre 2012

Clôture des engagements : le 10 Février 2013

#### Samedi 16 Février (Egletons)

De 10 h 00 à 12 h 00 accueil des participants, et vérifications techniques et administratives

12 h 00 : Repas de midi.

13 h 30 : Briefing des pilotes

14 h 00 : Départ de la 1<sup>ère</sup> étape (75 kms env) -- Arrivée vers 16 h 30

18 h 00 : Dîner du samedi soir

20 h 00 : Départ de l'étape de nuit (50 kms env) Arrivée vers 21 h 30

21 h 45 : Dégustation de la soupe à l'oignon.

#### Dimanche 17 Février :

De 07 h 00 à 08 h 45 Petit déjeuner

09 h 00 : Départ de la 3<sup>ème</sup> étape (80 kms env) Arrivée vers 11 h 00

12 h 15 : Repas, suivi de la proclamation des résultats

### Art 3 : Voitures admissibles :

Sont admissibles tous véhicules antérieur à 1987, ainsi que des véhicules d'exception

Postérieur à 1987, dans la limite de 1/3 du nombre de véhicules engagés.

Ces véhicules devront être conforme au code de la route, (carte grise, assurance, triangle, Gilet de sécurité ? Alcooltest) seront demandés.

Le conducteur devra posséder un permis de conduire valide, le navigateur dans la Mesure ou il s'engage à ne pas conduire, n'en aura pas besoin.

Les équipements d'aide à la navigation (GPS, et autres appareils calculant la moyenne ne sont pas admis.

### Art 4 : Communication.

Par le seul fait de leur inscription, s'ils n'ont pas déclaré leur opposition par écrit les participants autorise l'écurie des anciennes sportives à utiliser leur nom et leur image, ainsi que celle de leur voiture pour toute action promotionnelle, sans que cela leur donne

Droit à rémunération .

**Art 5: Déroulement de l'épreuve.**

Le parcours officiel sera divisé en trois étapes, elles seront effectuées au moyen de : (road-book, Carte muette, fléché Allemand, fléché droit ) donné au départ de chacune de celle -ci .  
Chaque boucle comportera une épreuve de classement ( moyenne inférieure à 45 km/h ) .  
Le départ sera donné de minutes en minutes et dans l'ordre croissant des numéros attribués  
Par l'organisateur .

**Art 6: Contrôles.**

En différents points du parcours les organisateurs disposeront ( sur le coté droit de la route )  
Des contrôles qui seront :

Soit des lettres précédées d'un piquet jaune ( à reporter sur le carnet de route )

Soit des contrôles humains, précédés d'un drapeau rouge, l'équipage devra s'arrêter pour faire  
Viser son carnet de route .

C H de départ : l'équipage reçoit son carnet de route, et les documents nécessaires, il ne pourra  
Partir qu'au signal du contrôleur .

C H d'arrivée : l'équipage doit s'arrêter et rendre son carnet de route .

**Art 7: Abandon.**

Si un équipage interrompt l'épreuve pour quelque raison que ce soit au cours d'une boucle  
il pourra prendre le départ des autres boucles, cependant il ne sera pas classé ni dans cette  
Boucle, ni au classement général .

**Art 8: Droits d'engagements :**

Le droit d'engagement est fixé à 200.00 euros, ce prix comprends :

Le repas du samedi midi, le repas du samedi soir, la soupe à l'oignon, Le petit déjeuner, le  
repas du dimanche midi, les documents ( cartes, road-book, plaques rallye , jeu de numéros  
etc ...), un cadeau souvenir .

Pour être pris en compte l'engagement devra être accompagné du règlement .

En cas de forfait après le 10 Février 2013 une somme de 100.00 euros restera acquise aux  
Organisateurs .

Les chèques seront encaissés le 18 - 02 - 2013 .

Au cas ou un équipage souhaite un hébergement pour la nuit du samedi , une liste ci jointe d'Hôtels  
et de chambres d'Hôtes, vous permettra de choisir votre hébergement .

**art 9: Respect du règlement**

tout manquement au respect du règlement, ou aux injonctions données par l'organisation ( contrôleurs  
, direction de l'épreuve etc ..) entraînera l'exclusion automatique sans possibilité de réclamations ni de  
remboursements .

Pour tous contacts, s'adresser à :

**Renseignements :**

M. PERCHER Vincent

7 Rue de Rungis

75.013 PARIS

Tel : 06.07.79.53.29

[VFp75@free.fr](mailto:VFp75@free.fr)

**Renseignements et engagements :**

M. SALEIX Jean Claude

41 Impasse du 4 Septembre

19.000 TULLE

06.07.39.59.09

Ecurie des anciennes sportives

**HOTELS-RESTAURANTS DU PAYS D'EGLETONS**  
édition 2012



LIEU	NOM	ADRESSE	Tél/fax/E-mail	Points Particuliers	Prix indicatifs
EGLETONS	BORIE **	24 av Ch de Gaulle	05.55.93.12.00 <a href="http://www.hotelrestaurantborie.fr">www.hotelrestaurantborie.fr</a>	13 ch dont 4 climatisées, Canal+ et TV Sat dans toute les chambres, ouvert tous les jours sauf dimanche soir fermé 15 jours en septembre	41 € mini, 62 € maxi petit déj. 6,50 € soirée étape 56/62 €
EGLETONS	IBIS ***	D10 89 (direc. Ussel)	05.55.93.25.16 fax 05.55.93.37.54 <a href="mailto:H0816@accor.com">H0816@accor.com</a>	41 ch ouvert 7j/7, 24h/24 toute l'année	de 55 à 75 € petit déj. 9 €
EGLETONS	AU RELAIS D'EGLETONS	117 av de Ventadour	05.55.93.21.16 fax 05.55.93.33.13 <a href="http://www.relais-egletons.com">www.relais-egletons.com</a>	7 ch fermé samedi et dimanche, Canal+, ferm. annuelle du 23/12 au 05/01	42 € mini, 45 € maxi ½ pension 55 € pension 60 € petit déjeuner 6 €
EGLETONS	Pascale et Marc GORSE	rue J. Vialaneix	05.55.93.01.04	6 chambres tout confort Ouvert 7j/7 fermeture annuelle fin août début septembre	pension, soirée étape
<i>Autres hébergements à la nuitée</i>					
ROSIERS D'EGLETONS	COLORADO	Le Goutal	05 55 93 22 87	14 chambres connexion Wi Fi gratuite dans certaines chambres	55 € mini, 100 € maxi petit déjeuner 5 €
EGLETONS	RESIDENCE DU BOSQUET	Rue de la Vedrenne	05 55 93 18 05 06 89 68 61 25	pavillons de 2 ou 3 pièces avec terrasse panoramique	A partir de 82 € petit déjeuner 8 €

**LES CHAMBRES D'HÔTES DU PAYS D'EGLETONS**  
édition 2012

Chambres labellisées "Clévacances"

					1 pers	2 pers	3 pers	4 pers
	EGLETONS 54 av Ch. de Gaulle	Jean-Marc AZEMA	05 55 93 32 64 06 12 99 18 47 <a href="mailto:info@hebergement-correze.com">info@hebergement-correze.com</a> <a href="http://www.hebergement-correze.com">www.hebergement-correze.com</a>	4 CH 3 clés séjour : possibilité de remise à partir de 3 nuits	50	60 70	75	
	LAPLEAU Les Pradelles	Paul BAILEY	05 55 27 50 72 <a href="mailto:lespradelles@hotmail.fr">lespradelles@hotmail.fr</a>	4 CH 2clés et 3 clés 	30 à 35	36 à 51	46 à 56	62

Chambres labellisées "Gîtes de France"

	EGLETONS Le Pont	Carolien DE OUDE	06 06 99 67 79 <a href="mailto:deoude@orange.fr">deoude@orange.fr</a> <a href="http://www.lepontdeoude.com">www.lepontdeoude.com</a>	4 CH + 1 suite 3 épis	40	51 70	62 66 80	77 90
	ROSIERS D'EGLETONS La Peyrière	Jacqueline PEYRICOT	05 55 93 10 73 06 78 69 48 99	2 CH sous conditions	35	40		

# 2<sup>ème</sup> RONDE- HIVERNALE- COREZIENNE

## 16 – 17 FEVRIER 2013

### DEMANDE D'ENGAGEMENT

**A Retourner avant le Samedi 10 Février 2013**

*M. SALEIX Jean Claude Ecurie des anciennes sportives*

*41 Impasse du 4 Septembre 19000 TULLE Tel : 06.07.39.59.09*

*Chèque à l'ordre de l'écurie des anciennes sportives*

	CONDUCTEUR	NAVIGATEUR
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
TELEPHONE		
N° de Tel : ou vous pouvez être joint pendant l'épreuve		
ADRESSE e.mail		
Permis de conduire N° Délivré le :		
Ecurie ou ASA		

#### VEHICULE

Marque	modèle ou type :
Année de fabrication :	Immatriculation :
Assurance : Nom de la compagnie	
Contrat N° .....	Date de Validité .....

## 2<sup>ème</sup> RONDE HIVERNALE CORREZIENNE

# DECHARGE DE RESPONSABILITE

Après avoir pris connaissance du règlement de la RONDE HIVERNALE CORREZIENNE Je déclare accepter sans réserve les termes de ce règlement, j'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire Toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens.

Cette épreuve n'ayant aucun caractère sportif, je décharge l'écurie des anciennes sportives de toute Responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne Et/ ou à mes biens .

Fait le : ..... à .....

Signature .....

**Obligatoire** Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « lu et approuvé »